

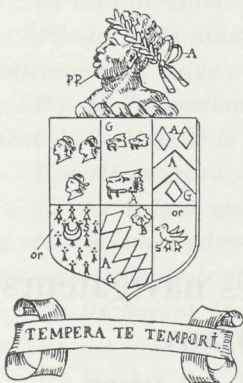
L'origine anversoise des célèbres navigateurs Isaac et Jacques le Maire

Conférence donnée le 28 février 1950 par M. Octave le MAIRE,
Docteur en Droit,
Secrétaire Général et Conservateur de l'Office Généalogique
et Héraldique de Belgique

SEPT villes de la Grèce se disputèrent jadis la gloire d'avoir donné le jour à Homère rappelait, il y a plus d'un siècle, un historien tournaisien ⁽¹⁾, en parlant d'Isaac le Maire et de son fils Jacques qui étaient alors revendiqués par trois pays : la Belgique, la France et la Hollande. En effet, Tournai ⁽²⁾, Valenciennes ⁽³⁾ et Amsterdam les réclamaient comme leurs enfants, et ce n'est que récemment, que cette question controversée depuis si longtemps, a été solutionnée au profit de la ville d'Anvers. Cette découverte vient ajouter un lustre nouveau aux fastes maritimes, déjà si brillants, de notre grande métropole commerciale.

Certains supposaient qu'Isaac le Maire était natif de Tournai parce que son père avait épousé, vers 1555, une riche héritière de cette ville, Catherine de Bary, fille de Pierre de Bary, écuyer, échevin de Tournai

-
- (1) A. G. CHOTIN. Notice sur Isaac Lemaire. Tournai 1845, in : *Annales de la Soc. de littérature de Tournai*.
- (2) id. — L. MICHEL. Causerie à propos de nos vieux registres paroissiaux, in : *Bull. Soc. Historique de Tournai*, t. XX, 1884, p. 126. — PAUL FOUCART. Isaac et Jacques Lemaire. Valenciennes, 1892.
- (3) BARON DE VUOERDEN. *Journal historique contenant les événements les plus mémorables de l'histoire sacrée et profane*, tome I, Lille, 1684, p. 13. — A. DINAUX. Isaac et Jacques Le Maire, in : *Archives hist. et littér. du Nord de la France*. Nouvelle série, t. III, 1841 - 42, p. 547.



Dessin aux armes des
le Maire établis à Lon-
dres, d'après la **Visita-
tion of London**, com-
mencée en 1568, par
Robert Cooke, Claren-
ceux King of Arms.

de 1567 à 1576 ⁽⁴⁾, et qu'en outre son grand-
père Arnould ou Arnold le Maire, résidait dans
la même localité.

Cependant dans une étude parue en 1933,
nous faisons observer que Jacques le Maire
et sa femme Catherine de Bary devaient s'être
établis à Anvers sitôt après leur mariage, et
qu'en conséquence leurs enfants devaient être
nés en cette ville ⁽⁵⁾.

Cette hypothèse a été récemment confir-
mée par les découvertes faites aux Archives de
la ville d'Anvers par M. van Schyndel ⁽⁶⁾, qui
nous apprennent que « *Jacobus le Maire, Ar-
noutzoon, wolvercooper van Doornick* » fut
reçu bourgeois d'Anvers le 7 février 1555 ⁽⁷⁾
et que trois ans plus tard, le 3 mars 1558, son
frère « *Adam Lemere, Arnoutzoon, wolcooper
van Doornick* » se fit également recevoir dans la bourgeoisie de notre
métropole commerciale ⁽⁸⁾.

(4) BIBL. ROYALE DE BRUXELLES, ms 5688, t. IV, f. 87, généalogie
de Bary dressée en 1598 par L. le Blond. — ms G. 924, f. 24, gén. de
Bary par Denis et Louis de Villers (XVII^e s.). — ms G. 1050, f. 143,
v^o gén. de Bary par F.V. Goethals (XIX^e s.). — COMTE P.A. DU
CHASTEL DE LA HOWARDERIE NEUVIREUIL. **Généalogie de la
famille tournaisienne de Bari, de Barri, de Barry ou de Bary**, in : *Bull.
de la Soc. Hist. de Tournai*, t. XXV, 1894, p. 218. — *Geschichte des
uradligen Hauses Bary (1223-1903) auf Grund der Vorarbeiten und unter
Mitwirkung von Professor Dr Friedrich Clemens Ebrard zusammengestellt
von Dr Heinrich v. Mathusius-Neinstedt*. Frankfurt a.m. 1904, p. 54. —
A. DE BARY. *Notice généalogique et historique sur la famille de Bary*.
Colmar, 1877, p. 105. — BIBL. ROYALE DE BRUXELLES, ms. G.
924, f. 112. gén. le Maire par Denis et Louis de Villers.

(5) O. LE MAIRE. *Un Christophe Colomb Belge*, in : *Revue Générale*,
15 juillet 1933, p. 3.

(6) B. W. VAN SCHYNDEL. *Aanteekeningen betreffende het Geslacht le
Maire*, in : *Le Blason*, 1^{re} année, n^o 10-12, mars-mai 1947, pp. 151-156.
La plupart des actes extraits des Archives communales d'Anvers, cités au
cours de la présente étude, nous ont été obligeamment communiqués par
M. van Schyndel.

(7) ARCH. VILLE D'ANVERS. *Vierschaarboeken*.

(8) id. Adam le Maire épousa Elisabeth van Lints, probablement une anver-
soise. Celle-ci testa devant les échevins d'Anvers le 8 janvier 1578, lais-
sant comme enfants : Simon, Alexandre, Arnould, Catherine épouse de
Henri Bosschaert, Barbe femme de Pierre van Santvoort, Jean, Gaspard
et Jeanne (ARCH. VILLE D'ANVERS. *Protocoles scabinaux*, 2, K.G.
1581, f. 264, acte du 15 mai 1581).

Alexandre paraît s'être fixé ultérieurement en Hollande car, le 1^{er} mai

Cependant l'arrivée des le Maire à Anvers est plus ancienne puisque, dès le 16 juillet 1551 ⁽⁹⁾, Robert ⁽¹⁰⁾, Arnold et Léon le Maire, déjà établis en cette ville, donnent une procuration pour vendre la maison dite « *Le Marché au Lin* » située rue Saint Martin à Tournai, en leur qualité d'héritiers de leur oncle Nicaise Testelin ⁽¹¹⁾.

Nous ne savons s'il faut identifier cet Arnold le Maire avec le père de Jacques le Maire - de Bary, mais dans la négative il doit cependant être un très proche parent, puisqu'en 1560 le frère de ce dernier,

1610, son cousin Isaac le Maire lui donne une procuration à l'effet de vendre des actions de la Compagnie des Indes (J.G. VAN DILLEN. **Isaac le Maire en de handel in actiën der Oost-Indische Compagnie**, in : **Economisch-Historisch Jaarboek. Bijdragen tot de Economische Geschiedenis van Nederland uitgegeven door de vereniging Het Nederlandsche Economisch Historisch Archief**, deel XVI, 's-Gravenhage, 1930, p. 88, n° 30).

- (9) Procuration donnée par les comparants à Arnold le Maire (un de ceux-ci) et à son neveu Arnold, fils de Robert, ainsi qu'à Léon le Maire, fils de Léon (ARCH. VILLE D'ANVERS. **Protoc. scab.** Reg. I.R.H. 1551, f. 175).
- (10) On trouve un peu avant, à Tournai, Robert le Maire, bourgeois de cette ville, épicier, décédé avant le 3 juin 1547, frère de Léon. Sa veuve « joncvrouwe » Agnès Grenier, née vers 1510, se fit religieuse à l'abbaye des Prés Porchins lez Tournai. Elle était fille de Nicolas Grenier, échevin de Tournai, receveur des bannissures de la ville (redevances dues par les bannis) de 1504 à 1507, établi à Gand en 1517 après la prise de la ville par les Anglais, et de Catherine van Lummen dite van Marcke; petite-fille de Pasquier Grenier, sgr de la Motte (à Forest), de Ghierbiaut, bourgeois de Tournai, membre du Grand Serment de l'Arbalète, échevin synodal de la paroisse Saint-Quentin en 1488, membre de la Confrérie des Damoiseaux, célèbre par son atelier de tapisseries, enterré dans la chapelle qu'il fonda en l'église Saint-Quentin et connue depuis sous le nom de chapelle Grenier, et de Marguerite de Lannoy (ANNUAIRE DE LA NOBLÈSSE BELGE, 1892, part. I, p. 133, gén. Grenier).
Un acte du 3 juin 1547, passé devant les échevins de Tournai nous apprend que les biens immobiliers de « damoiselle Agnies Grenier ... par elle portez en mariage avecq ledit feu Robert le Maire, sont de présent litigieux par la malice de Léon le Maire, frère audict deffunt ». L'intitulé de l'acte indique que feu Robert le Maire était « espissier » (OFFICE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE BELGIQUE A BRUXELLES. **Archives de la famille Grenier**. Copie authentique d'un acte du 3 juin 1547, d'après l'original sur parchemin aux ARCHIVES DE LA VILLE DE TOURNAI, fonds des testaments et donations, layette de 1546 à 1556).
- (11) Nous ne possédons aucune indication sur la parenté entre les le Maire et les Testelin dont le blason était identique à celui des le Maire : **d'argent à trois têtes de mores de sable, tortillées d'argent**. Faut-il voir ici une pure coïncidence, ou bien les le Maire auraient-ils repris les armes des Testelin, dont ils descendraient ? On pourrait supposer que la mère de Robert, Arnould et Léon le Maire était une Testelin, sœur dudit Nicolas. On trouve, à Tournai, Salmon Testelin, avocat, conseiller de la ville, né vers 1426, décédé en 1487, laissant de sa femme Agnès de Merle : Nicaise, Margot et Michelle Testelin (COMTE P.A. DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE. **Notices généalogiques tournaisiennes**, III, Tournai, 1887, p. 517, note 3).

Adam le Maire, demeurant à Anvers, possédait la moitié de la maison « Le Marché au Lin » précitée (12).

Arnould le Maire, père de Jacques le Maire-de Bary, est peut-être identique à Arnould le Maire, tournaisien, qui possédait, dans le courant du XVI^e siècle, le fief vicomtier de Labre, relevant de la seigneurie d'Aix-en-Pévèle, dans la châtellenie de Douai (13).

Peut-être peut-on aussi l'identifier avec Arnold le Maire, marchand cirier, encore en vie en 1559, qui avait, du chef de sa femme Barbe de Moncheaux dite Adin, des proches parents établis à Anvers, notamment un beau-frère Nicolas de Cologne ou van Colen, marchand, né à Aix-la-Chapelle en 1510 (14). C'est donc fort probablement pour des motifs commerciaux que, dans le milieu du XVI^e siècle, les le Maire s'établirent à Anvers, attirés par la prospérité commerciale de notre métropole où bon nombre de cadets de familles illustres espagnoles et italiennes venaient alors tenter la fortune (15). Non seulement le commerce maritime ne faisait pas déroger à la noblesse, mais les préventions contre le commerce naquirent principalement au XVII^e siècle, à la suite d'édits héraldiques maladroits qu'il fallut rapporter d'ailleurs dès le siècle suivant, en vue de relever la situation économique du pays.

Rien donc d'incompatible entre le commerce et une famille notable et opulente, comme ces le Maire, dont la noblesse ancienne fut reconnue en 1671 par Christian V roi de Danemark et dont un membre,

(12) Le 10 juillet 1560 Adam le Maire, fils de feu Arnold, est procureur de Dlle Anne des Mons, veuve avec enfants, de feu Jacques le Maire; de Jeanne le Maire, femme d'Adrien Carlier et d'Adrien le Maire le vieux (ARCH. VILLE D'ANVERS. Prot. scab. reg. 1. G.A. 1560, f. 119 verso).

(13) Ce fief passa ultérieurement à ses héritiers (non désignés) qui avaient pour successeur en 1572, Gilles Jelly (FELIX BRASSART. *Histoire du château et de la châtellerie de Douai*. Preuves, Douai 1887, p. 535, n° 194. — COMTE P.A. DU CHASTEL. *Notices Gén. Tournaisiennes*, o.c., t. IV, Tournai, 1910, p. 35, art. Labre).

(14) Barbe de Moncheaux, dite Adin, était fille de Pierre, écuyer, décédé à Tournai avant le 2 janvier 1559 (DU CHASTEL o.c., t. IV, p. 18, gén. Adin). Jehanne Adin, sœur de ladite Barbe, épousa Simon Liebart, magistrat de Tournai de 1522 à 1524, fils de maître Adrien Liebart, licencié ès lois, second conseiller de Tournai (*ibid.* et *id.* II, 450, gén. Liebart). Nicolas van Colen, mari de Mathieunette Adin était frère de Servais van Colen, conseiller au Grand Conseil d'Aix-la-Chapelle, auteur de la famille van Colen de Bouchout établie à Anvers et éteinte au XIX^e siècle (R. MORETUS PLANTIN DE BOUCHOUT. *Généalogie de la famille van Colen*, in : *La Noblesse Belge*. Annuaire de 1933, p. 152).

(15) Voyez : F. DONNET. *Histoire financière d'Anvers à travers les âges*. Anvers 1927. — J.A. GORIS. *Les colonies marchandes méridionales à Anvers*. Anvers, 1927.

Pierre le Maire, fut armé chevalier en 1624, par Jacques I^{er}, roi d'Angleterre (16).

L'arrivée des le Maire à Anvers, ne paraît donc pas avoir été causée par des motifs religieux, puisqu'à l'époque de leur installation dans cette ville, au milieu du XVI^e siècle, il n'était pas encore question de troubles. Ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard, que nous voyons certains membres de la famille le Maire compromis dans les événements politiques ou religieux, tel Léon le Maire, établi à Anvers, dont les maisons situées à Tournai furent confisquées vers 1571 (17)

(16) Isaac le Maire, seigneur d'Égmond, Helder et Huisduinen, père de Jacques qui découvrit le détroit de le Maire, fut enterré en l'église d'Égmond Binnen, sous une pierre tombale encore existante, mais dont les armoiries timbrées ont été martelées à la Révolution française. On distingue cependant que le blason était écartelé, probablement comme sur le portrait gravé de son fils Jacques, soit : aux 1.4. LE MAIRE (d'argent à trois têtes de mores de sable, tortillées du champ); au 2^e, DE BARY (de gueules à trois têtes de barbeaux d'argent); au 4^e, de WERQUIGNEUL (d'or semé d'hermines de sable, au croissant du même brochant sur le tout). Cimier : une étoile d'or entre un vol d'argent, qui est le cimier de la famille de Bary. On voyait jadis, dans la même église, le blason funèbre d'une demoiselle le Maire, datant du XVIII^e siècle. Ici l'écu était coupé : au 1^{er}, LE MAIRE; au 2^e : DE WERQUIGNEUL, sans croissant brochant. Il était timbré d'une couronne de marquis composée de trois fleurons séparés par deux groupes de trois perles posées 2,1 sur le cercle. (R.C. BACKHUYZEN VAN DEN BRINK. Isaac Lemaire, in : *Studiën en schetzen over vaderlandsche geschiedenis*, 4^{de} deel, 's-Gravenhage, 1877, pp. 228, sqq. — P.C. BLOYS VAN TRESLONG PRINS. *Genealogische en Heraldische gedenkwaardigheden in en uit de kerken der provincie Noord Holland*. Deel III. Utrecht 1929, p. 6 et pl. 1). Rietstap indique, pour la partition inférieure de ce dernier blason : d'azur semé de mouchetures d'hermines d'or, ce qui est peut-être une erreur et une déformation des armes de Werquigneul (J.B. RIETSTAP. *Armorial Général*, verbo : le Maire à la Haye, Delft, Leyde et Amsterdam).

(17) ARCHIVES DU DUC D'URSEL A BRUXELLES. « *Compte... que fait Jean Gombault receveur de S.M. en Tournay et en Tournésis touchant la receipte et administration qu'il a eu des parties de maisons, héritages, rentes... confisquees au prouffit de Sa Majesté pour raison de troubles advenuz en l'an LXVI, depuis transportez pas sa dite Majesté... au prouffit de Jacques van Haincxthoven et consorts pour en joyr ...doiz le premier jour de juing LXXI jusques et compris le dernier d'octobre LXXIII* ». Les biens confisqués de Léon le Maire y sont mentionnés ff. 7 v^o, 8, 8 v^o, 9, 10, 10 v^o, 46, 72, 129 v^o sqq., 168, 170. Ils comprennent, à Rume : le tiers d'une maison et héritage de 2 bonniers et $\frac{1}{2}$; à Tournai : maison lez l'église S. Pierre, maison rue des Bouchers, maison « Les Trois Coraux » rue de Paris, maison « Le Corbeau » au Rodhuy, maison sur le Grand Marché, près de l'église S. Quentin, maisonnette rue de la Vigne, rente de 12 livres, rente due par les Savetiers. Comme les comptes des réparations de ces maisons ne commencent qu'en 1571, de même que les revenus de la maison de Rume, il est possible que les biens de Léon le Maire ne furent confisqués qu'à partir de cette année. (Communication de Mme Rouhart-Chabot, archiviste aux Archives de l'Etat à Liège).

au profit d'un anversoïse, Jacques van Hincxthoven ⁽¹⁸⁾. Ce fut encore le cas de son fils Jean le Maire, arrêté lors des incidents survenus en 1571 dans l'église S. Pierre à Tournai ^(18bis), et d'Adam le Maire, banni en 1570 ⁽¹⁹⁾. Par contre on n'a relevé, jusqu'à présent, aucun grief contre Jacques le Maire et son fils Isaac.

Le 13 août 1576 Robert le Maire et consorts, enfants de feu Léon le Maire et de Jehanne de Brabant, présentent une requête à Philippe II, contre les fiscaux, disant : « Comme icelluy Léon, de son vivant, se tenoit avecq sa femme et famille en vostre ville d'Anvers, et advenu les troubles passselz, se seroit trouvé en votre ville de Tournay pour aucuns ses affaires et negoces, où luy print une maladie dont quelque temps après termina vie par mort le XXVII^e daoust XV^e soixante six aiant laissé sa femme vesve enfans et famille audit Anvers. Et environ trois ans après le promoteur de la cour épiscopale dudit tournay auroit traict en cause lad^{te} vesve et héritiers par devant l'official dudit lieu prétendant ledit Lyon, son feu mary estre mort hereticque. Et icelle vesve povre ancienne simple femme eaigné de septante ans naiant entendement au fait de proceder sans assistement sinon dune sienne josne fille qui la gardoit ». Cette affaire était en suspens devant le Conseil de Flandre en 1580 et Jeanne de Brabant était alors décédée (ARCHIVES DE L'ETAT A GAND. Procès devant le Conseil de Flandre, 2^e série, n^o 4119) (Communication de M. Robert van Steenberghe).

Jehanne de Brabant devait être tournaisienne, car on trouve à cette époque à Tournai Jean de Brabant (d'azur à la fasce accompagnée en chef de deux molettes et en pointe d'une croisette ancrée, le tout d'argent) maieur des échevins en 1520 (ex matre de Waudripont), époux d'Agnès du Quesnoy. Il fut père de Jérôme de Brabant, I.V.L., sgr de le Havrie à Dottignies, conseiller au Conseil de Flandre, décédé à Gand en 1613, et de Jehanne de Brabant, dame de le Havrie après son frère, décédé à Tournai en 1613, femme de Nicolas Meurisse (DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE, o.c., II, 645, Meurisse; I, 394, de la Capelle).

En 1569 Robert le Maire et consorts plaidaient devant le Conseil de Flandre, contre les receveur et fiscaux du bailliage de Tournais au sujet de la consignation de biens au profit de S.M. (ARCHIVES DE L'ETAT A GAND. Procès du Conseil de Flandre, 2^e série, n^o 5554). (Comm. de M. R. van Steenberghe).

- (18) Jacques van Hincxthoven, écuyer, sgr de Hemixem, écoutète de Sant-hoven par lettres du 15 novembre 1565, waradin de la Monnaie d'Anvers, par lettres du 15 mars 1563, mourut sans postérité le 19 novembre 1572 et fut enterré à Notre-Dame d'Anvers, sous pierre ornée de ses armes timbrées, auprès de sa femme Claire van Langendonck, fondatrice de bourses d'études par son testament du 27 septembre 1576, décédée le 7 juin 1599 (ARCHIVES DE LA VILLE D'ANVERS. Généalogie de la famille van Hincxthoven, ms in-8^o. — ARCHIVES GENERALES DU ROYAUME A BRUXELLES. Chambre des Comptes de Brabant, reg. 362, f^o 19 v^o et 46 v^o. — Inscriptions funéraires et Monumentales de la Province d'Anvers, I, 275).
- (18bis) Jean le Maire, fils de Léon, fut arrêté en l'église St-Pierre de Tournai « toen men kapot sloeg ende de predicatie stoorde ». Il était en compagnie de Martin de Bary « die het orgel stuk sloeg » (ARCHIVES GENERALES DU ROYAUME. Conseil des troubles. Sentences. Reg. 36, f^o 288).
- (19) Listes des bannis et exécutés pour cause de troubles, dans les provinces de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg — 15 février 1570, in : Compte rendu des séances de la Commission Royale d'Histoire ou Recueil de ses bulletins, 3^e série, tome VII, Bruxelles 1865, p. 37.



Qui Juxta sustulit Batavis incognita Nautis,
 Et non visa prius per Gallos, atque Britannos,
 ac Lusitanos Indorum nomine claros,
 Christicolarum alios, sulcantes aequora velis,
 sic sua Jacobus Lemarié ora ferebat.

Portrait de Jacques le Maire (1585 † 1616).

Gravure extraite de : Herrera. Description des Indes Occidentales...

Amsterdam, 1622, p. 105.

Jacques le Maire paraît avoir été associé avec son frère Adam, car dès le 15 mars 1561 ils achètent ensemble une maison sise à Anvers à côté et près de la Nyenstrate (Raapstraat actuelle), avec deux entrepôts et une allée ou ruelle (gange) ayant une sortie dans l'Achterstrate (aujourd'hui Noordstraat) (20). En 1565 on les voit en relations commerciales avec Cologne et Lubeck (21). Ils passent encore ensemble des actes devant le magistrat d'Anvers en 1563 (22) et 1570 (23).

Lors du siège d'Anvers par le Prince de Parme, en 1584, ils se retirent à Cologne. Adam y meurt la même année (24). Jacques, qui était accompagné de son fils Abraham (25), y reste fixé jusque vers 1587 (26). Revenu à Anvers il paraît y avoir séjourné jusqu'à sa mort survenue en 1597, semble-t-il (27). Le 5 novembre de cette année plusieurs tournaisiens attestent devant les prévôts et jurés de la ville de Tournai « avoir eu bonne connoissance de... Damoiselle Catherine de Bary ayant icelle esté alliée par mariage avec feu Jacques le Maire, marchand, demeurant en la ville d'Anvers et que dudît Jacques et de Catherine est issu entr'autres enfans Pierre le Maire, encores à marier demeurant en ladite ville d'Anvers » (28). Devenue veuve, Catherine de Bary alla ultérieurement s'établir à Leide où elle était encore en vie en 1601 (29).

(20) ARCH. ANV. Prot. scab. Reg. 2. G.A. 1561, f° 397.

(21) id. id. Reg. H.M. 1565, f° 257, acte du 15 janvier 1565.

(22) id. id. Reg. 1. G.A. 1563, f° 279 « Adam et Jacques le Maire, marchans, résidens en ceste ville d'Anvers ».

(23) id. **Certificatieboek**, 1570, f° 388, acte du 20/7/1570; f° 509.

(24) Le 30 décembre 1584, le magistrat d'Anvers autorise son neveu Isaac le Maire à liquider sa succession entre les enfans du défunt (id. **Certificatieboek**, f° 287. — F. DONNET. **Les exilés anversoïis à Cologne**, in : **Acad. d'Archéologie de Belgique. Bulletins**, 5^e série des Annales, t. I, Anvers, 1898, p. 330).

(25) Abraham était à Cologne en 1584, 1586 et 1587. Dès 1589 on le retrouve à Anvers, où il passe un acte en 1592 (ARCH. ANVERS. Prot. scab. Reg. 1. M.N. 1589, f° 99, acte du 9 août 1589; **Certificatieboek** 1592, f° 30, acte du 2 avril 1592).

(26) **Geschichte**, o.c., 55.

(27) D'après la **généalogie de Bary** par le COMTE DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE, o.c., p. 218, Jacques le Maire et Catherine de Bary étaient à Anvers avec leur fils Pierre en 1597.

(28) Lettres testimoniales concernant la noblesse de la famille de Bary, délivrées à la demande de Pierre le Maire, publiées dans : A. DE BARY. **Notice Généalogique sur la famille de Bary**; o.c., p. 147. — **Geschichte**, o.c., p. 284.

(29) Généalogie le Maire publiée sous le titre suivant : **Een voornaam koopman en zyn geslacht**, in : **Algemeen Nederlandsch Familieblad**. Rotterdam 1883, n° 31, p. 1.

Jacques le Maire et Catherine de Bary laissaient neuf fils, parmi lesquels Isaac dont les vaisseaux allaient, pendant près d'un demi siècle sillonner les mers les plus lointaines et ouvrir de nouvelles voies au commerce et à la colonisation. Comme à l'époque de sa naissance, vers 1558-1560 ⁽³⁰⁾, ses parents et sa famille étaient fixés à Anvers depuis plusieurs années, ce dernier doit être considéré comme un enfant de notre métropole commerciale. C'est aussi à Anvers qu'il passa sa jeunesse, ainsi que plusieurs habitants de cette ville viennent le déclarer en 1586 dans une attestation délivrée par le magistrat d'Anvers : « à l'instance de Ysaac le Maire, marchand, bourgeois de cette ville, qu'ils ont cogneu... ayant de sa jeunesse demeuré en ceste ville et y fait negociations importantes » ⁽³¹⁾.

Il passe des actes à Anvers en 1581 ⁽³²⁾, 1582 ⁽³³⁾, 1583 ⁽³⁴⁾, En 1584, lorsque son père se réfugie à Cologne il reste à Anvers et y passe des actes la même année ⁽³⁵⁾, ainsi qu'en 1585 ⁽³⁶⁾, année où le capitaine de la garde bourgeoise lui délivre un passeport dans lequel il dit qu'Isaac le Maire a servi deux ans dans sa compagnie ⁽³⁷⁾.

(30) Dans la généalogie le Maire, insérée par Denis et Louis de Villers, dans leur Nobilaire de Tournai écrit au XVII^e siècle. (BIBL. ROYALE, DE BRUXELLES ms G. 924, f^o 112) Isaac le Maire ne serait que le 3^e fils et il aurait pour aînés Abraham et Pierre. Comme Jean, le 9^e fils (le seul dont nous connaissons l'année de la naissance) vit le jour à Anvers en 1567, on pourrait supposer qu'Isaac, troisième fils, serait né vers 1560. Par contre la généalogie parue en 1883 (voir ci-dessus, note 29) le cite comme l'aîné.

(31) ARCH. ANVERS. **Prot. scab.** Reg. 2. M.N. 1586, f^o 415. Cet acte, montre l'erreur du dernier biographe d'Isaac le Maire, J.E.C. Bartelds, qui croyait qu'Isaac le Maire était natif de Tournai et n'avait quitté cette ville qu'en 1581 (MOLHUYZEN, BLOK ET KOSSMANN. **Nieuw Nederl. Biogr. Woordenboek**, 7^{de} deel. Leiden 1927, p. 829).

(32) ARCH. ANV. **Prot. scab.** Reg. 1. M.N. 1591, f^o 273. 13 octobre 1581. Dans cet acte il est qualifié « cruydenier » ce qui indique qu'il se livrait au commerce des épices, ces denrées précieuses des Indes Orientales sur lesquelles tant de grandes fortunes allaient être édifiées. Dans les actes ultérieurs il est qualifié « coopman » ou « marchand » sans précisions sur la nature de son commerce.

(33) ARCH. ANV. **Prot. scab.** Reg. 1. M.N. 1582, f^o 314, 25 mai 1582.

id. Reg. 2. M.N. 1582, f^o 402.

(34) id. Reg. 2. M.N. 1583, f^o 599; **Certificatieboek** 1583, f^o 515.

(35) id. Reg. 2. C.B. 1584, f^o 551, 555, 558.

(36) id. Reg. 1. K.B. 1585, f^o 229.

(37) id. Reg. 2. M.N. 1585, f^o 623.

(37) voir note 31. et **id.** Reg. 2. M.N. 1586, f^o 415, 478, 685.

Dans l'acte précité Isaac le Maire comparait comme ancien associé de feu François le Martin (originaire de Tournai), décédé sans postérité le 7 janvier 1853, ayant testé devant le notaire Jean Walewyns. Sa mère Catherine de Bary est citée dans cet acte.

En 1586 il est encore à Anvers et se fait délivrer un acte de notoriété, ce qui semble indiquer qu'il s'apprêtait à quitter la ville (38).

Il résulte de ce qui précède que son fils Jacques, né en 1585, et qui s'illustra en découvrant, en 1616, le détroit de le Maire, dût également voir le jour à Anvers (39). C'est en outre une anversoise, Marie Walravens, qu'Isaac avait pris pour femme et de cette union vingt-deux enfants étaient nés (40).

*
**

La plupart des frères d'Isaac le Maire s'expatrièrent, sauf Pierre qui resta habiter sa ville natale et qui épousa, après 1597, une anversoise, Béatrice Arnouts, laquelle, devenue veuve, épousa en secondes noces Alexandre Lindo, chevalier (41). Salomon le Maire s'établit à Livourne en Italie, où il mourut en célibat, David se fixa à Londres et Jean émigra à Amsterdam. La destinée de ces deux derniers anversois mérite quelques instants d'attention.

(38) ARCH. ANVERS. Prot. scab. Reg. 2. M.N. 1586, f° 415.

(39) C'est vraisemblablement en vue d'obtenir plus facilement certains avantages qu'il est qualifié natif d'Amsterdam dans certains documents de l'époque, ainsi que nous l'indiquerons plus loin.

(40) « **Ioffrouwe Maria Walraven van Antwerpen... moeder van 22 kinderen Sterff in den Heere den 17 April 1621** » dit son épitaphe à Egmond Binnen. Le nom de seize de ces enfants est resté inconnu jusqu'à ce jour.

Marie Walravens était fille de Pierre et de sa première femme Elisabeth van Kielsdonck. Pierre Walravens avait épousé en secondes noces Catherine Rombouts remariée ultérieurement à Adrien van Voerendael. Du premier lit il laissa : Charles, Pierre et Marie, et du second : Jacques, Catherine, Suzanne et Sara (ARCH. VILLE D'ANVERS. Prot. scab. 2. M.N. 1585, f° 82-83; 2. C.B. 1584, f° 551-558).

Les armes de Marie Walravens ornaient sa pierre tombale, mais elles furent martelées à la Révolution française. On distingue encore une fasce(?) qui était probablement accompagnée de meubles(??) (BLOYS VAN TRESLONG, o.c. III, p. 4, n° 1). On voyait encore le blason de Marie Walravens à l'église S. Jacques de la Haye, sur le tableau funèbre de sa petite-fille Marie le Maire, décédée le 23 mars 1721, femme de François Verbolt, bourgmestre de Nimègue et fille de Maximilien le Maire et de Gertrude van Cuyck van Mierop. Ce tableau était orné des quatre quartiers de la défunte : LE MAIRE - WALRAVEN - CUYCK - SPLINTER. L'auteur qui signale ce blason funèbre ne décrit malheureusement pas les armoiries qui s'y trouvent (BLOYS VAN TRESLONG. Genealogische en Heraldische gedenkwaardigheden in en uit de kerken der provincie Zuid-Holland, deel II A., p. 71, n° 117).

(41) Pierre le Maire laissa : Pierre, baptisé à Notre-Dame d'Anvers le 15 juin 1602 et Catherine-Angèle, qui vivaient tous deux à Anvers en 1647 (Arch. DE L'ETAT A ANVERS. Archives communales de Schelle, n° 57. Protocoles scabinaux, reg. 1636-1649, fol. 244, 25 juin 1647).

(41) Béatrice Arnouts était fille de Pierre et de sa 1^{re} femme Catherine van Haeften (sa 2^e femme étant Suzanne Damman).

Jean, qui était le cadet, naquit à Anvers en 1567 et mourut à Amsterdam en 1642, ayant été successivement pasteur en l'église italienne de Londres, à Leide et à Amsterdam (42). Par son mariage avec Marie Cocquiel dite le Merchier, originaire d'Anvers (43), il fut père de Jacques le Maire, né à Amsterdam, licencié ès lois de l'Université de Caen, d'abord avocat fiscal et pensionnaire de la Compagnie des Indes à Pernanbouc de 1642 à 1654, puis envoyé extraordinaire des Provinces Unies à Brème, Hambourg et Lubeck et leur ministre près la Cour de Danemark (44). Jacques fut naturalisé dans ce dernier pays et admis dans la noblesse danoise avec reconnaissance de la noblesse ancienne de sa famille et concession pour autant que de besoin, par lettres du 27 juillet 1671 de Christian V (45).

Quant à David le Maire, frère puiné d'Isaac, il quitta Anvers dans sa jeunesse pour s'établir à Londres, où il s'associa avec d'autres armateurs belges (46). Le 9 février 1592 il y épousait la fille d'un riche

(42) Pour sa biographie voyez : *Algemeen Nederlandsch Familieblad*, o.c. 1883, n° 36, p. 1, où il est dit natif d'Anvers. — *Nieuw Nederl. Biografisch Woordenboek*, o.c. VII, 1927, p. 835, où on le dit erronément natif de Tournai.

Jean fut encore père d'Isaac, né à Amsterdam et y décédé en 1692, pasteur en cette ville et auteur de diverses poésies latines. On connaît de lui quatre portraits gravés (*Nieuw Nederl. Biogr. Woordenboek*, o.c. VII, 832. — *ABR. VAN DER AA. Biogr. Woordenboek*, XII, part. I, Haarlem 1869, p. 82. — *ABR. VAN DER AA. Nieuw-Biogr. Woordenboek*, II, Amsterdam, 1845, p. 400. — *FREDERIK MULLER. Beschrijvende Catalogus van 7.000 portretten van Nederlanders*. Amsterdam 1853, p. 162).

(43) Sur Sara Cocquiel voir : O. LE MAIRE : *La Belgique et le VI^e centenaire*, o.c. note 23.

(44) *Algemeen Nederl. Familieblad*, o.c. 1883, n° 31, p. 3; n° 36, 22 septembre 1883, pp. 1-2. — *Nieuw Nederl. Biogr. Woordenboek*, o.c. VIII. Leiden, 1930, col. 1098.

(45) A. THISET et P.L. WITTRUP. *Nyt Dansk Adelslexikon*. Copenhague, 1904, p. 163. Les lettres patentes disent que Jacques le Maire avait démontré son origine noble « de telle manière que nous en sommes content et satisfait ». Pour se distinguer des branches issues de ses oncles Isaac et David il combina ses armes avec celles de sa mère et prit comme cimier celui des Cocquiel, augmenté de dix lances. Voyez : O. LE MAIRE. *La Belgique et le VI^e centenaire*, o.c. p. 140.

(46) David LE MAIRE ajouta à ses armes le pennon généalogique de sa mère Catherine DE BARY. Il portait pour cimier : **une tête de more de sable tortillée d'argent** et avait pour devise : **TEMPORA TE TEMPORI**, ainsi qu'on le voit par la généalogie de cette branche enregistrée à Londres au début du XVII^e siècle par Robert Cooke, Clarenceux King of Arms (*BRITISH MUSEUM. Harleian mss*, n° 1463) publiée en 1863 dans la revue. *The Publications of the Harleian Society*, Vol. I, p. 93. On trouvera la reproduction des armes de cette branche dans : O. LE MAIRE. *La Belgique et le VI^e Centenaire*, o.c. in : *Le Blason*, 3^e année, 1948, p. 11.



Eglise de St. Margaret Lothbury à Londres. - Buste en bronze de Sir Peter le Maire, chevalier, fondateur de la Lower Foundation de l'Ordre des Chevaliers Militaires de Windsor.

Gravure extraite de : Rev. W. Priest. Some historical notes on the Church of St. Margaret, Lothbury. Chatham, 1930, p. 9.



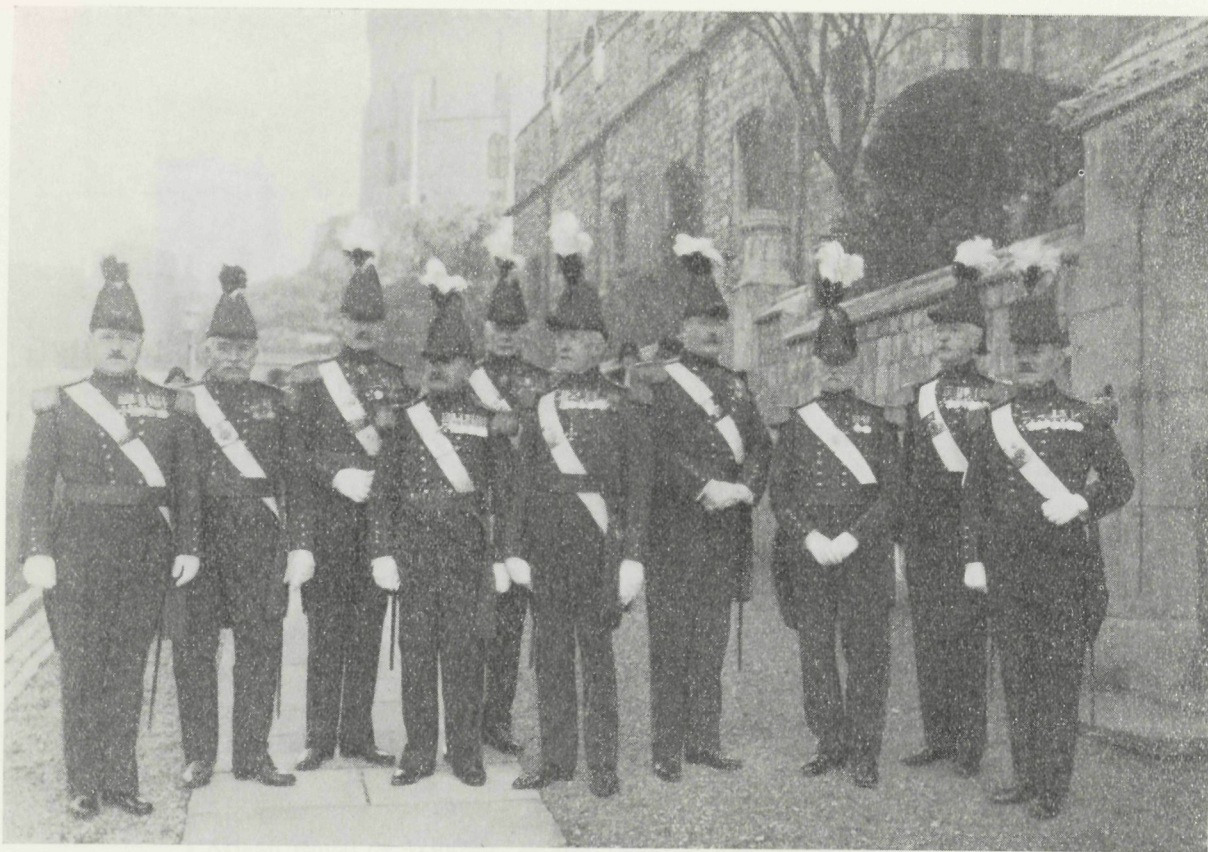
Portrait de Sir Francis Crane,
par A. van Dyck.

Tapisserie exécutée à Mortlake.

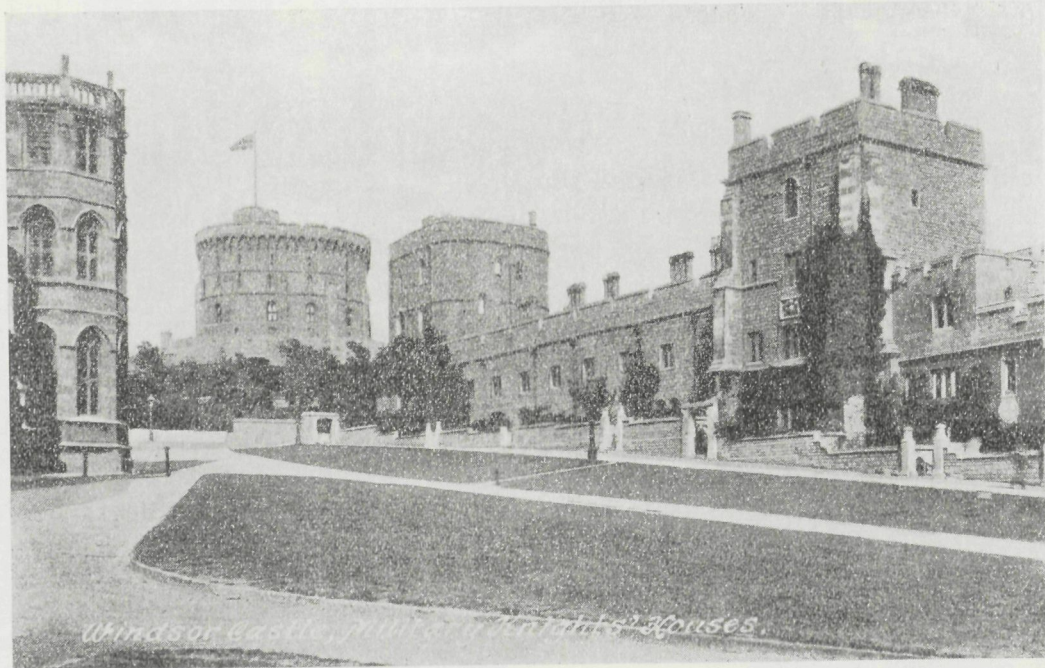
Major General Arthur Compton C. S. D.
Gouverneur de l'Ordre des Chevaliers Hospitaliers de Jérusalem
de 1888 au 1902



Major Général Carteret Carey C.V.O.
Gouverneur de l'Ordre des Chevaliers Militaires de Windsor,
décédé en 1932.



Groupe représentant le Gouverneur et les Chevaliers Militaires de Windsor.



Windsor castle, part of the old houses.

Château Royal de Windsor. — Aile réservée aux Chevaliers Militaires de Windsor.

Stalles des Chevaliers
aires de Windsor et
chevaliers de la Jar-





Scène de Mortlake
tirée de l'histoire de
Vulcain.
Musée d'Albert, Londres.
(Kensington, Londres).

émigré belge, Sara Tryon, sœur de Sir Samuel Tryon, baronnet (47). Son acte de mariage rappelle son origine anversoise et le qualifie « *David le Meere van Antwerpen* » (48).

Ses filles s'allièrent à des gentilshommes anglais. Son fils Sir Peter le Maire, armé chevalier, par l'épée, le 18 juillet 1624, par Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, épousa Esther Tyrell, fille de Sir Edward Tyrell, baronnet, laquelle, devenue veuve, devint la femme de Sir

Thomas Salisbury, baronnet. Sir Peter le Maire mourut en 1621, sans enfants, laissant une succession plus considérable que les conquêtes du Roi de Suède, d'après les dires de son beau-frère Sir Francis Crane (49), qu'il chargea de faire une fondation charitable pour laquelle il léguait des sommes importantes. Comme Sir Francis Crane était chancelier de l'Ordre de la Jarretièrre, il songea à l'Ordre des Chevaliers militaires de Windsor, fondé en même temps que celui de la Jarretièrre et qui était destiné à assurer une retraite digne à des officiers supérieurs appauvris ou devenus invalides au service militaire (50).



Armes de Sir Francis Crane, chevalier, Chancelier de l'Ordre de la Jarretièrre.

En conséquence Sir Francis Crane institua en 1635, une fondation permettant d'augmenter les Chevaliers militaires de Windsor de cinq titulaires et d'assurer leur entretien perpétuel. Cette fondation, due à la munificence d'un fils d'anversois, subsiste encore de nos jours. Elle est appelée Lower Foundation pour la distinguer de la Royal Foundation créée en 1349, par Edouard III, Roi d'Angleterre, lors de l'institution de l'Ordre de la Jarretièrre. Les Chevaliers militaires de Windsor, bénéficiaires des deux fondations, sont logés et entretenus aux frais de celles-ci, au château Royal de Windsor et portent un

- (47) *The Huguenot Families in England. I. The Tryons, in : The Ancestor. A quarterly Review of County and Family History, Heraldry and Antiquities, II.* London, 1902, p. 175. — JOHN BURKE, esq., and SIR JOHN BURKE. *A Genealogical and Heraldic History of the Extinct and Dormant Baronetcies of England, Ireland and Scotland*, 2^e éd. London 1844, art. Tryon of Laver Marney. — G.E. COKAYNE. *Complete Baronetage*, I, Exeter, 1900, p. 140.
- (48) WILLIAM JOHN MOENS. *The Marriage, Baptismal, and Burial Registers 1571 to 1874 and Monumental Inscriptions of the Dutch reformed Church, Austin Friars, London.* Lymington, 1884, p. 121.
- (49) *Calendar of State Papers. Domestic Series of the Reign of Charles I, 1631-1633.* London, 1862, p. 286.
- (50) CAPTAIN J.C. COLEY-BROMFIELD. *A Short History of the Military Knights of Windsor by one of them.* Windsor, 1916, p. 33.

uniforme d'officier d'état-major. Le blason de l'Ordre est identique à celui de l'Ordre de la Jarretière : d'argent à la croix de gueules, entouré d'une jarretière portant la devise : Honi soit qui mal y Pense.

Le buste en bronze de Sir Peter le Maire, provenant de son monument funéraire se trouve actuellement, placé en évidence, dans l'église de St-Margaret de Lothbury à Londres, à deux pas de la Banque d'Angleterre. Il a été débarrassé de l'épaisse couche de noir qui le recouvrait le jour où nous l'avons découvert abandonné sur une armoire dans un couloir sombre de cette église (51).

Avant d'épouser Mary le Maire, Sir Francis Crane, qui était originaire des Pays-Bas (52), avait été fiancé à la veuve de Sir Jacques Smith, mais celle-ci avait rompu ses fiançailles pour épouser le comte d'Exeter et lui versa une indemnité de 4.000 livres (53). En 1619 Crane fondait, avec le patronage du roi Jacques I^{er}, la célèbre manufacture royale de tapisseries de Mortlake, véritable atelier belge dont les ouvriers et la direction étaient originaires des Pays-Bas, et dont les cartons des tapisseries étaient dûs à un illustre artiste anversois, Antoine van Dyck.

Comme les souverains anglais lui empruntaient souvent de l'argent, ils s'acquittèrent de leurs dettes en lui cédant successivement le manoir royal de Grafton, ainsi que les châteaux de Hartwell, Aldrington alias Alderton, Blesworth, Greensnorton, Pottersbury, Moorend, puis encore Stoke Park que Crane rebâtit sur un plan si vaste et avec tant de somptuosité que le Roi put y loger avec toute sa suite (54). Il avait, en outre, acquis le manoir et la seigneurie de Woodrising en Norfolk, où l'on voit encore sa pierre tombale ornée de ses

(51) Ce buste est reproduit dans : REV. WILLIAM PRIEST. **Some Historical Notes on the Church of St. Margaret, Lothbury.** Chatham, 1930, pp. 8-9. O. LE MAIRE. **La Belgique et le VI^e centenaire**, o.c., in : **Le Blason**, 2^e année. Bruxelles 1948, p. 135. — O. LE MAIRE. **Une fondation Militaire belge en Angleterre. Les Chevaliers de Windsor**, in : **Le Soir Illustré**, 3 juin 1933, p. 12.

(52) « of Dutch descent » dit un ms du XVII^e siècle au sujet de Crane (MUSEE ALBERT ET VICTORIA A LONDRES. Ms 86 H, f^o 4). Ces mots ont été omis par Thomson qui a publié un extrait de ce manuscrit, ce qui lui a permis de le faire passer pour un anglais (W.G. THOMSON. **A History of Tapestry.** London, 1906, p. 291; nouv. éd. Londres 1930, p. 278). Sur cet escamotage voir : O. LE MAIRE. **La Belgique et le VI^e centenaire**, o.c., in : **Le Blason**, 3^e année, n^o 1-3, juin-août 1948, p. 2.

(53) **Calendar of State Papers. Domestic Series.** James I, 1611-1618. London, 1858, p. 524.

(54) HORACE WALPOLE. **Anecdotes of Painting in England**, t. II, London, 1828, p. 52.

armes ⁽⁵⁵⁾. Homme au goût raffiné, d'une amabilité consommée et d'une rare distinction, secrétaire du prince de Galles, membre du Parlement et chancelier de l'Ordre de la Jarretière, Crane fut un grand seigneur, membre éminent des cours d'Elisabeth, de Jacques I^{er} et de Charles I^{er} ⁽⁵⁶⁾.

*
* *

Revenons maintenant à Isaac le Maire et à son fils Jacques. On a vu plus haut qu'en 1586 Isaac, qui était encore à Anvers, se fit délivrer un acte de notoriété, ce qui semble indiquer qu'il préparait son départ. Dans une requête adressée aux bourgmestres d'Amsterdam, en mars 1613, alors qu'il résidait à Egmond sur le Hoef, il dit avoir habité à Amsterdam pendant vingt-sept années et y avoir procréé vingt-deux enfants ⁽⁵⁷⁾. Ces indications permettent de placer son arrivée en cette ville vers 1586. L'affirmation selon laquelle tous ses enfants sont nés à Amsterdam, est probablement une légère exagération en vue de faciliter l'obtention de sa demande. En effet, son fils Jacques était âgé de 31 ans lorsqu'il découvrit le détroit de le Maire en 1616 ⁽⁵⁸⁾ de sorte qu'il doit être né en 1585. C'est probablement pour des motifs analogues, afin de ne pas être mis sur le pied des étrangers que ce dernier est qualifié natif d'Amsterdam dans certains documents anciens ⁽⁵⁹⁾.

(55) REV. FRANCIS BLOMFIELD. *An essay towards a topographical History of the County of Norfolk*. Vol. X, 1809, p. 281.

(56) Une tapisserie de Mortlake, représentant Sir Francis Crane, chevalier, portant au cou un ruban bleu orné de l'émail de la Jarretière, d'après un portrait de van Dyck, est reproduite dans: O. LE MAIRE. *La Belgique et le VI^e centenaire*, o.c., in: *Le Blason*, 3^e année, p. 12. — O. LE MAIRE. *Les Origines belges de la Manufacture de Tapisseries de Mortlake*, in: *Le Soir Illustré*, 9 septembre 1933, p. 12.

(57) « dat hy suppliant, in de stadt van Amsterdam gewoont heeft den tyt van 27 vervolgende jaren ende in deselve geprocreert 22 ingeboorne kinderen ». (ALG. RIJKSARCHIEF, 's-GRAVENHAGE. Vervolg Holland III 7. — DILLEN. Isaac le Maire, o.c.p. 131, n^o 82).

(58) Le portrait de Jacques le Maire, inséré dans la relation de son expédition de 1616, porte l'inscription: *Obijt in reditu 14 Decembris 1616 aetatis suæ 31* ».

(59) Les lettres qui lui furent octroyées le 13 mai 1614, par le Prince d'Orange, en vue de son expédition, au cours de laquelle il découvrit le détroit de le Maire et qui lui donnent la qualité d'ambassadeur en vue de négocier des traités d'alliance, le qualifient « nostre cher et bien aimé Jacques le Maire, natif d'Amsterdam, capitaine de nos deux vaisseaux Concorde et Horne ».

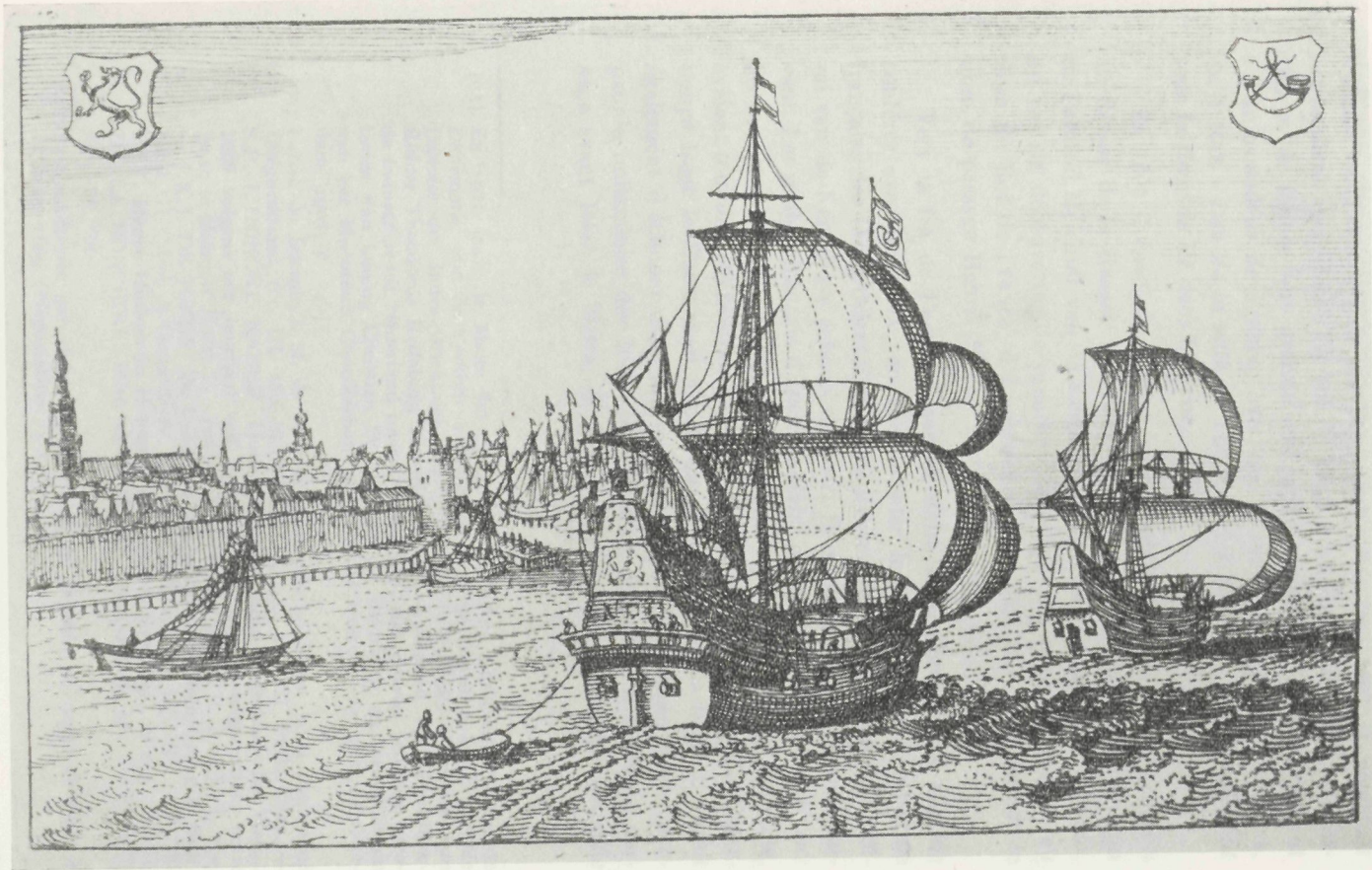
Dans la préface du récit authentique de son expédition il est qualifié: « ce Noble, et Généreux Président, exemple rare de courage, lustre de preud-

Nous ne reviendrons pas sur la biographie d'Isaac le Maire, qui a fait l'objet, en Hollande, de plusieurs études fort bien documentées ⁽⁶⁰⁾, contrairement à ce qui a paru en Belgique ⁽⁶¹⁾. Signalons cependant la part prise dans la fondation de New-York, par cet anversois « homme riche et bien entendu au fait du commerce des Indes d'Orient » selon l'ambassadeur de France en Hollande ⁽⁶²⁾, et béni de Dieu à tel point, qu'il perdit quinze tonnes d'or — fors l'honneur — au cours de sa lutte contre la Compagnie des Indes, ainsi que le proclame fièrement son épitaphe ⁽⁶³⁾.

La Compagnie des Indes avait, en effet, obtenu, lors de sa fondation en 1602, de pouvoir, elle seule, utiliser le Cap de Bonne Espérance et le détroit de Magellan, les deux seuls passages alors connus pour se rendre vers les Indes Orientales. Afin d'é luder ce monopole, par la découverte d'un nouveau passage vers ces pays aux richesses fabuleuses, Isaac le Maire envoya diverses expéditions vers le Nord, mais celles-ci se heurtèrent à la banquise. « Les émigrés avaient cru trouver en Hollande une patrie, mais les événements leur avaient démontré leur erreur, car ils avaient été traités comme des étrangers », écrivait en 1608, Balthazar de Moucheron, un compatriote d'Isaac le Maire, établi comme lui en Hollande ⁽⁶⁴⁾. En présence des entraves et des vexations qu'il y rencontrait, Isaac le Maire résolut de s'établir

hommie, natif d'Amsterdam, auquel est deu tout le los de ceste navigation » (Description des Indes Occidentales qu'on appelle aujourd'hui le Nouveau Monde : par ANTOINE DE HERRERA, Grand Chroniqueur des Indes et Chroniqueur de Castille, translaté d'Espagnol en François. A la quelle sont adjoustées Quelques autres Descriptions des mesmes pays, avec La Navigation du vaillant Capitaine Jaques le Maire, et de plusieurs autres. A Amsterdam Chez Michel Colin, Libraire, 1622, pp. 2, 105).

- (60) Voyez notamment : R.C. BAKHUIZEN VAN DEN BRINK. *Isaac Le maire*, in : *Studiën en Schetsen over vaderlandsche Geschiedenis*, t. IV, 's-Gravenhage 1877, pp. 225-290, et dans : *De Gids*, 29^e jaargang, 4^{de} serie, 3^{de} jaargang, 1865.
- (61) Pour remédier à cette lacune nous avons écrit une biographie d'une soixantaine de pages sur Isaac le Maire, parue dans la *Revue Générale* en juillet, août et septembre 1933.
- (62) Lettre de Jeannin, ambassadeur de France en Hollande à Henri IV, datée du 5 janvier 1609 (*Négociations du Président Jeannin*, T. V, p. 14, in : PETITOT. *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis l'avènement de Henri IV, jusqu'à la paix de Paris, conclue en 1763*, Tome XV).
- (63) « die gedurende syn handelingen op meeste alle die quartierien van de weerelt van Godt den heere soo ryckelick gesegent is geweest dat hy in 30 iaren tyts (behoudens eer) verloren heeft 1.500.000 guldens ».
- (64) J.H. DE STOPPELAAR. *Balthazar de Moucheron*. 's-Gravenhage, 1901, p. 75.



Le « Concorde » et le « Horne » en rade de Hornøya au moment du départ de l'expédition de 1616 de Jacques le Maire.
Gravure extraite du : Journal... du merveilleux voyage de Guillaume Schouten. Amsterdam 1618.

d'abord en France, puis au Danemark ⁽⁶⁵⁾. Dès 1607 il négociait secrètement avec Henri IV, roi de France à l'effet d'entrer à son service et de fonder une grande compagnie maritime française, disant à l'ambassadeur de France, avec qui il avait des entrevues secrètes, qu'il était « *issu de la ville de Tournay, les habitants de laquelle ont tous la fleur de lis dans le cœur* » ⁽⁶⁶⁾.

En 1609 il envoyait, pour le compte de Henri IV, une expédition au dessus de la Russie, à travers l'Océan Arctique, sous la direction de l'amiral Melchior van de Kerckhove. Ce dernier avait pour mission, en cas de découverte, de prendre possession du nouveau passage au nom du Roi de France, d'y arborer sa bannière et de lui donner le nom de passage Henri ⁽⁶⁷⁾.

Vers la fin de l'année Isaac le Maire se rendit à Paris afin de conférer avec Henri IV, en vue de jeter les bases de la Compagnie française des Indes Orientales. Malheureusement l'expédition de l'amiral van de Kerckhove échoua et Henri IV fut assassiné le 14 mai suivant. Les projets français d'Isaac le Maire durent être abandonnés, car les ministres du Roi, soudoyés secrètement par les Etats de Hollande, avaient toujours été hostiles aux plans coloniaux de leur maître. Entre-temps Isaac le Maire avait appris que le pilote anglais Hudson venait également d'échouer dans son expédition pour le compte de la Compagnie hollandaise des Indes, qui espérait découvrir le nouveau passage avant Isaac le Maire, de manière à lui interdire cette nouvelle

(65) En 1621 Isaac le Maire fut en pourparlers avec Christian IV, roi de Danemark, afin de s'établir à Copenhague et participer à la Compagnie Danoise des Indes Orientales (Dr. G.W. KERNKAMP. *Memorien van Ridder Theodorus Rodeburg betreffende het verplaatsen van verschillende industriën uit Nederland naar Denemarken, met daarop genomen resolutiën van koning Christian IV (1621)*, in : *Bijdragen en mededelingen van het Historisch Genootschap gevestigd te Utrecht*, 23^e deel. Amsterdam, 1902, p. 246).

(66) Lettre de Jeannin à M. de Villeroy, datée de La Haye, le 14 mars 1608 (*Négociations*, o.c. III, 280, in : PETITOT, o.c., t. XIII, Paris, 1822. — S.P. L'HONORE NABER. *Hudson's reize onder Nederlandsche Vlag... 1609 volgens het Journaal van Robert Juet*). Sur les négociations entre Isaac le Maire et Henri IV, voyez : L'HONORE NABER, o.c. XVI, sqq. — J.K.J. DE JONGE. *De Opkomst van het Nederlandsch Gezag in Oost-Indië*, III^e deel. 's-Gravenhage, 1865, pp. 124 sqq. — HENRY C. MURPHY. *Henry Hudson in Holland*. The Hague, 1909, pp. 18 sqq. — CH. DE LA RONCIERE. *Hist. de la Marine Française*, t. IV, Paris, 1910, pp. 271 sqq.

(67) Lettre adressée par Henri IV au président Jeannin, et datée de Paris le 28 mars 1609 (*Négociations*, o.c.p. 322).



Premier sceau
de Nouvelle Amsterdam,
et de la Nouvelle Belgique.

Gravure extraite de: E. B. O'Callaghan.
The Documentary History of the State
of New-York. T. IV, Albany, 1851, p. 1.

rent étaient des émigrés belges qui donnèrent à ce pays le nom de Nouvelle Belgique en souvenir de leur patrie ⁽⁶⁹⁾. En 1614, la Compagnie Australe, fondée à Horne, par Isaac le Maire, envoya le vaisseau *La Fortune* ⁽⁷⁰⁾. L'année suivante on construisit le fort Nassau sur les rives de la baie de Manhattes et tout autour s'éleva bientôt une ville appelée Nouvelle Amsterdam, dont un des premiers bourgmestres fut un Belge, Guillaume Beeckman, natif de Hasselt ⁽⁷¹⁾. A la

voie d'accès vers les Indes. Toutefois, au retour, Hudson s'était aventuré du côté de l'Amérique du Nord, dans l'espoir d'y découvrir un passage. Son espoir avait été déçu, mais il avait par contre trouvé sur la côte, plus bas que le Canada, appelé alors Nouvelle France, un pays propre à la colonisation, qu'il appela Manhattes, et où s'éleva par la suite New-York. En apprenant ces nouvelles, Isaac le Maire s'empressa d'envoyer immédiatement, dès février 1610, le yacht *Le Renard* explorer la baie de Manhattes ⁽⁶⁸⁾. Les premiers colons qui s'y établirent

(68) L'HONORE NABER, o.c., p. lxx. — JEAN DE LAET. *Histoire du Nouveau Monde ou description des Indes Occidentales, enrichie de nouvelles Tables géographiques et figures des Animaux, Plantes et Fruits*. A Leyde, 1640, p. 75.

(69) Le premier sceau de la Nouvelle Belgique porte un écu au castor posé en bande; à la bordure chargée d'une (cordelière ?). Cet écu timbré d'une couronne à perles posées sur le cercle dont trois relevées. Légende: SIGILLVM NOVI BELGII. (E. B. O'CALLAGHAN. *The Documentary History of the State of New York*, t. IV, Albany, 1851, p. 1).

(70) MULLER. *Geschiedenis der Noorsche Compagnie*, in: *Provinciaal Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen*. Utrecht, 1874, p. 65. — O'CALLAGHAN. *History of New-Netherland*, p. 74.

(71) Guillaume Beeckman, né à Hasselt, le 28 avril 1623, était fils de Henri Beeckman, né à Cologne en 1585, d'abord secrétaire de Hasselt en 1623, puis commissaire des monstres et commis des magasins de l'Etat à Wesel où il mourut en 1642. Guillaume Beeckman fut un des cinq premiers échevins de Nouvelle Amsterdam en 1653, puis bourgmestre pendant neuf ans. Son nom est rappelé par deux rues de New-York: *William and Beekman*. (AA. VORSTERMAN VAN OYEN. *Stam en Wapenboek van Aanzienlijke Nederlandsche familien*. Groningen, T. I, 1885, p. 32, généa-



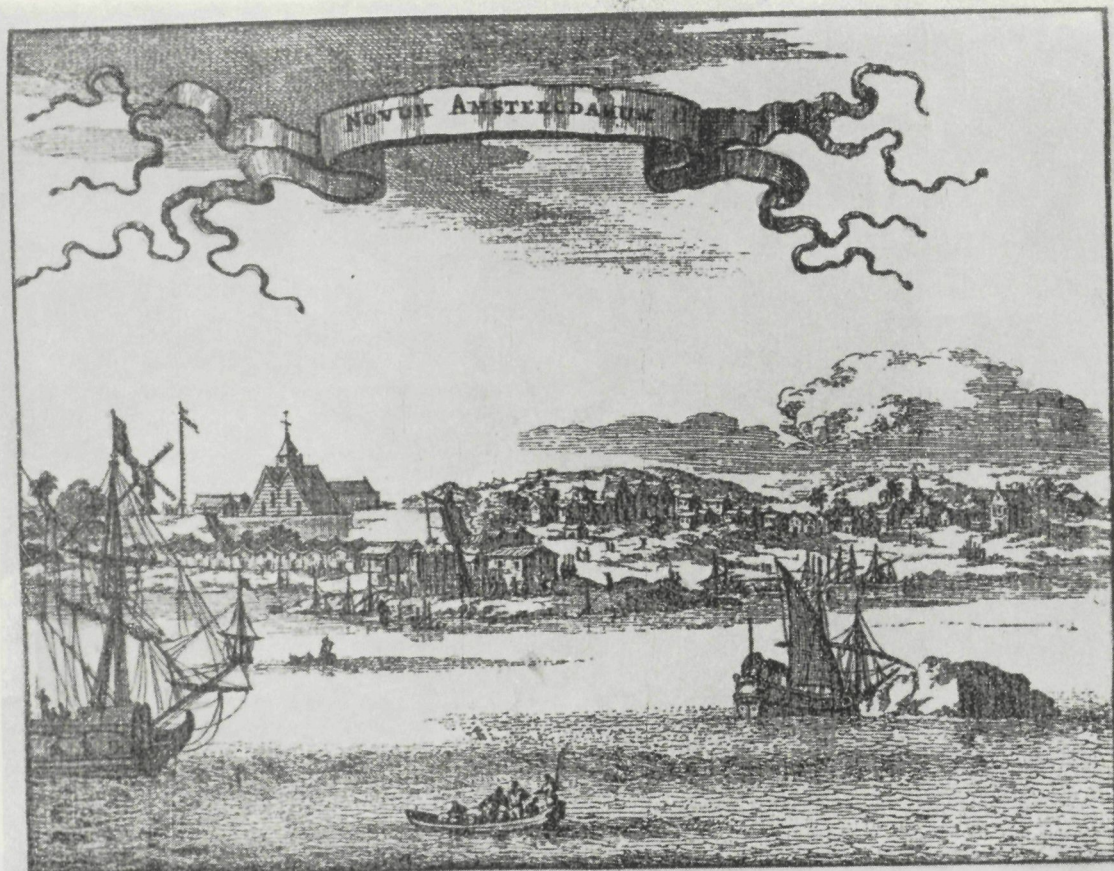
A. Het Fort B. de Kerk C. de Wintmolen D. deſe Waagge worſt op gehaelt als daer Schepen uit de Haven komen E. 't genangen huys F. de N. Generaels huys G. 't Gerecht H. de Kerk I. Compagnies Raeyſe K. Stads Herborn

HET PROFIEL VAN N. Jz. VISSCHER, C. 1651—55.

HIEROP ZIET MEN RESTEN VAN DE WALLEN EN BOLWERKEN VAN G. CRYN FREDERICKSZ, 1625.

Vue ancienne de Nouvelle Amsterdam, aujourd'hui New-York.

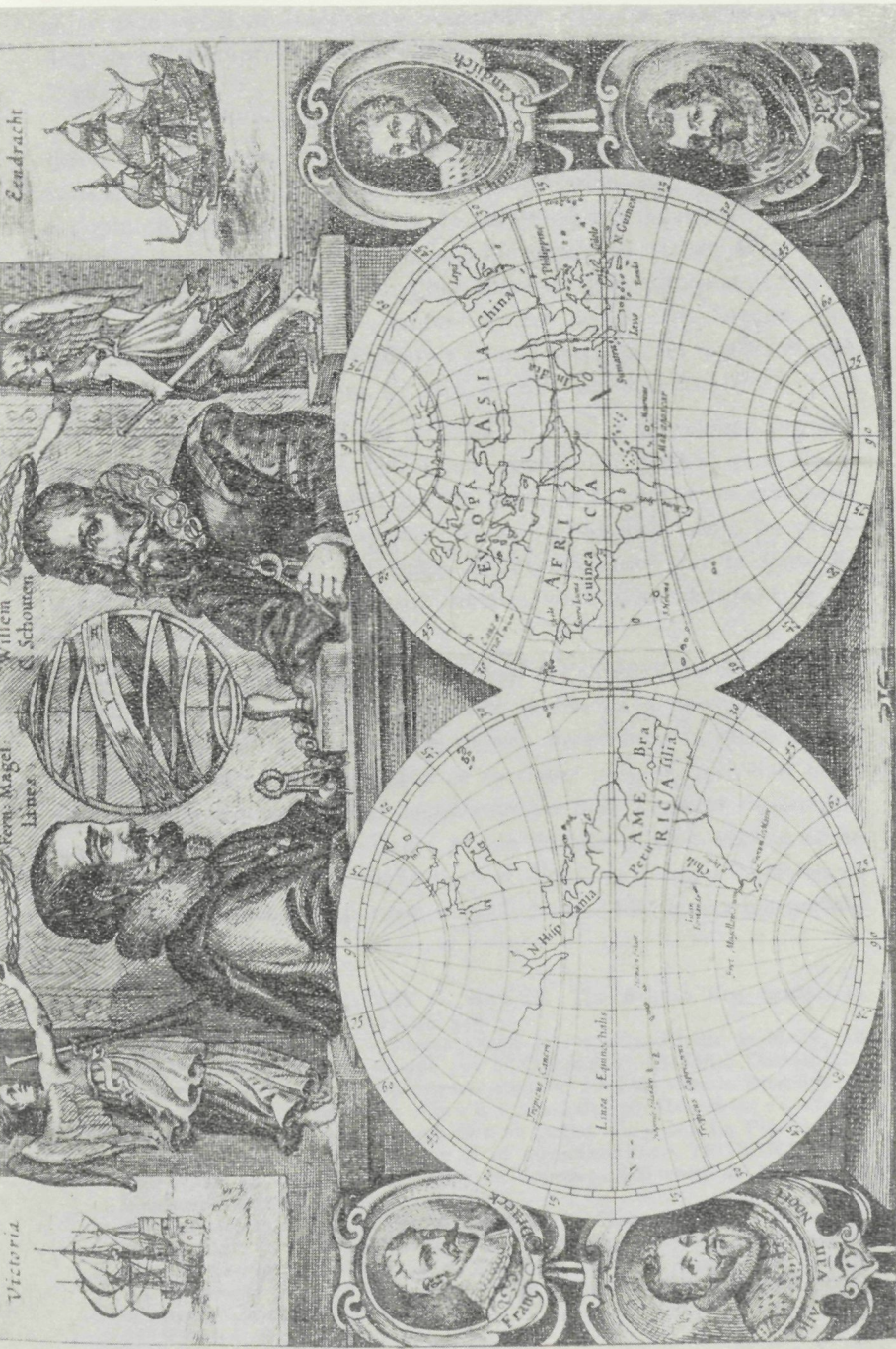
Gravure extraite de F. C. Wieder, De Stichting van New-York in Juli 1625. 's Gravenhage, 1925.



Vue ancienne de Nouvelle
Amsterdam, aujourd'hui
New-York.

Gravure extraite de F. C. Wieder.
De Stichting van New-York in Juli
1625. 's Gravenhage, 1925.

HET PROFIEL VAN A. MONTANUS, UITGEGEVEN IN 1671, NAAR EEN TEEKENING VAN C. 1650.
HIEROP ZIET MEN RESTEN VAN DE WALLEN EN BOLWERKEN VAN CRYN FREDERICKSZ, 1625.



Apothéose de Schouten par lui-même. Frontispice de son ouvrage : Journal ou Description du merveilleux voyage... Amsterdam, 1618.

suite de dissensions intérieures la nouvelle ville fut occupée par les Anglais qui s'empressèrent de changer son nom et de l'appeler New-York ⁽⁷²⁾.

Constatant l'insuccès des expéditions vers le nord, qui se heurtaient à la banquise, Isaac le Maire résolut de rechercher un passage vers le sud. Il avait en effet acquis la conviction que, contrairement à l'opinion de ses contemporains, le continent américain ne s'étendait pas jusqu'au pôle sud et que de ce côté devait se trouver le passage tant recherché. Il y envoya donc une flotte de deux vaisseaux, La Concorde et le Horne, sous le commandement de son fils Jacques, qui découvrit en janvier 1616, le détroit auquel son nom fut donné, et que tant de peuples cherchaient en vain depuis tant d'années ⁽⁷³⁾.

Lorsque Jacques le Maire arriva à Jacatra, le 28 octobre suivant, tout fier de sa découverte, Jean Coen, gouverneur général de la Compagnie des Indes, et ennemi de son père, le fit arrêter et confisqua son vaisseau et ses papiers, sous prétexte qu'il avait violé les privilèges de la Compagnie des Indes. Il fut embarqué sur la flotte de retour, mais mourut de chagrin, en mer, huit jours plus tard, le 22 décembre 1616.

C'est alors que, poussé par l'orgueil et tenté par le démon de la jalousie, Guillaume Schouten, qui était au service de Jacques le Maire en qualité de marinier, conçut le dessein de prendre la place de son maître. Au cours de l'expédition ce serviteur indigne, qui était aussi poltron qu'ambitieux, s'était caché sous un banc pendant un combat contre des indigènes ⁽⁷⁴⁾. Hanté par la crainte il avait encore excité les équipages à la révolte, dans l'espoir d'obliger Jacques le Maire au retour. Son frère, Jean Schouten, aussi lâche que lui, demandait parfois

logie Beeckman. — HENRY G. BAYER. *The Belgian first Settlers in New-York*. New-York, 1925, p. 345.

- (72) Nous ignorons s'il faut compter parmi les parents d'Isaac le Maire, un certain Louys le Maire, envoyé par la Compagnie des Indes Occidentales en Guyane en 1623, avec plusieurs pères de famille, sous la direction de Jesse de Forest, à l'effet de voir s'il y avait des possibilités de s'y établir avec leur famille. Le départ eut lieu en juillet 1623, sur Le Pigeon et le retour se fit sur un autre navire le 16 novembre 1625. (ROBERT et W. DE FOREST. *A Walloon Family in America. Lakwood de Forest and his forbears, 1500-1848*).
- (73) Nous ne savons s'il faut identifier Jacques le Maire avec J. le Maire qui commandait la flotte hollandaise dans une bataille contre les Espagnols sous les ordres de Spinola, le 16 mai 1603 devant l'Ecluse. Cet épisode est représenté sur une gravure ancienne coloriée de 24 x 38 cm. éditée à Amsterdam chez F. Buffo.
- (74) HERRERA, o.c., 164.

si on voulait envoyer les hommes à la boucherie et ses propos « *rendoyent les gens tristes et mélancoliques* » (75).

Profitant du fait que Jacques le Maire était dans l'impossibilité de se défendre, par le fait de ses ennemis, Schouten entra en pourparlers avec eux et se procura ainsi ses papiers. Après les avoir falsifiés, il les publia sous son propre nom, se faisant passer pour l'organisateur, le chef et le héros de l'expédition, destituant Jacques le Maire de son titre de commandeur et de président pour le reléguer au rang de commis dans son récit (76). Il s'y disait encore la victime de la plus noire ingratitude et de la plus criante injustice, car, au détroit que lui, Schouten, avait découvert, on avait donné le nom de le Maire. Pour se consoler il avait fait figurer en évidence, au début de cette publication, quelques vers de commande, dans lesquels Vondel le qualifiait de Tiphys devenu « *immortel dans l'estroit de le Maire* » (77). Enfin un superbe frontispice le montrait, dans une pose avantageuse, en compagnie des célèbres explorateurs Magellan, Drake, van Noort, Cavendish et van Spilberghen, qui paraissaient rendre hommage à ce faux héros, tandis que la renommée, vêtue à l'antique, posait une couronne de lauriers sur la face vulgaire de ce poltron, enhardi et gonflé d'orgueil depuis que le bruit de la bataille ne résonnait plus à ses oreilles, et que les dangers étaient passés.

Pendant plusieurs années cet imposteur put continuer à exploiter la gloire volée à son maître, en lançant successivement aux quatre coins de l'Europe vingt éditions de ses prétendues découvertes, publiées en néerlandais, en français, en allemand, en espagnol et en latin. Grâce à la complicité de la Compagnie des Indes il parvint à faire rejeter, le 12 avril 1619, par les Etats de Hollande, la demande d'Isaac le Maire, sollicitant l'autorisation de pouvoir éditer le véritable journal de son fils Jacques le Maire (78).

Mais tôt ou tard la vérité finit par être connue ; les imposteurs sont démasqués, et sévèrement jugés par l'histoire. Le Conseil Suprême de Hollande reconnut le bon droit de Jacques le Maire et condamna

(75) *id.*, 127.

(76) *Journal ou Description du merveilleux voyage de Guillaume Schouten, Hollandois, natif de Horne, fait ès années 1615, 1616 et 1617, comme (en circumnavigeant le Globe terrestre) il a descouvert vers le Zud du destroit de Magellan un nouveau passage, jusques à la grande Mer du Zud.* Amsterdam, 1618, p. A. 2, verso.

(78) F. W. STAPEL. *Pieter van Dam's Beschryvinge van de Oost-Indische Compagnie*, t. I, part. I. 's-Gravenhage, 1927, p. 82.

la Compagnie des Indes à restituer son vaisseau avec sa cargaison, ainsi que les papiers, outre le paiement des frais et intérêts depuis la saisie. Enfin, en 1622, paraissait à Amsterdam le véritable récit de l'expédition et des découvertes de Jacques le Maire, faisant connaître comment il avait donné sa vie pour la liberté de la navigation, et comment, à l'heure du triomphe, il avait eu l'amertume d'éprouver, avec la honte de l'emprisonnement, les plus cruelles blessures de l'ingratitude humaine.

Mais si les manœuvres de ses ennemis n'avaient réussi qu'à les déshonorer à tout jamais, par contre elles n'avaient rendu Jacques le Maire que plus grand, car aux palmes de la victoire venaient en quelque sorte s'ajouter l'auréole du martyr.

Rien ne vient aujourd'hui rappeler, dans son pays natal, le souvenir de cet anversois, glorieusement et tragiquement mort au champ d'honneur et dont les découvertes eurent cependant un retentissement énorme à leur époque (79). C'est seulement à l'autre bout du monde, sur les flots mobiles des mers australes, non loin des terres magellaniques, que sa mémoire est rappelée par cette courte, mais pompeuse inscription :

DETROIT de le MAIRE.

(79) Sitôt après la découverte de Jacques le Maire fut connue en Espagne, le roi s'empessa d'envoyer une flotte afin de s'assurer non seulement de la réalité de cet événement, mais encore pour voir « s'il n'y auroit point de moyen pour fermer ledict passage en y bastissant quelque forteresse » (Relation Des Deux Caravelles, que le Roy d'Espagne envoya de Lisbonne l'an 1618, au mois d'Octobre, sous la conduite du Capitaine Don Jean de More, pour visiter et decouvrir le passage de Le Maire devers le Sud, in : HERRERA, o.c., pp. 175-178).



- | | |
|--|---|
| 1. BIJLANDSE KANAAL. | 50. RINGVAART van d'HAAR-
LEMMERMEER POLDER. |
| 2. RHIJN. | 51. De SPAARNE. |
| 3. BOVEN RIJN. | 52. BINNEN SPAARNE of ZUI-
DERSPAARNE. |
| 4. WAAL. | 53. BUITEN SPAARNE of NOOR-
DERSPAARNE. |
| 5. PANNERDENSE KANAAL. | 54. GEKANALISEERDE HOL-
LANDSEN IJSSEL. |
| 6. GELDERSEN IJSSEL, SALA-
ISALA. | 55. GOUWE |
| 7. BENEDEN RIJN. | 56. HOLLANDSEN IJSSEL. |
| 8. NEDERRIJN. | 57. De KROMME GOUWE. |
| 9. KROMME RIJN. | 58. VACALIS of VAHALIS. |
| 10. LEK. | 59. MERWEDE. |
| 11. NIEUWE MAAS. | 60. BOVEN MERWEDE. |
| 12. MAAS. | 61. NIEUWE MERWEDE. |
| 13. Het SCHEUR. | 62. Het WANTIJ. |
| 14. SLUIS DIEP. | 63. BENEDEN MERWEDE. |
| 15. NIEUWE WATERWEG. | 64. NOORD. |
| 16. DOORGRAVING VAN DEN
HOEK VAN HOLLAND. | 65. OUDE MAAS. |
| 17. BOVEN IJSSEL. | 66. MALLEGAT. |
| 18. FOSSA DRUSIANA. | 67. De WAAL. |
| 19. OUDE IJSSEL. | 68. SPAANJAARSDIEP. |
| 20. BENEDEN IJSSEL. | 69. Het SPUI. |
| 21. Het KETEL DIEP. | 70. BRIELSE NIEUWEMAAS. |
| 22. Het BLOOTER DIEP. | 71. BRIELSDIEP. |
| 23. Het NOORDS DIEP. | 72. BOTLEK. |
| 24. Het GANSEN DIEP. | 73. NOORD GEUL. |
| 25. De GOOT. | 74. GEUL. |
| 26. STADS SINGEL GRACHT. | 75. Het ARTELSGAT. |
| 27. TOLSTEEG SINGEL. | 76. VUILLEGAT. |
| 28. CATHERIJNE SINGEL. | 77. De KRABBE. |
| 29. OUDE GRACHT. | 78. De DORTSEKIL. |
| 30. NIEUWE GRACHT. | 79. AMER. |
| 31. VECHT. | 80. HOLLANDS DIEP. |
| 32. UTRECHTSE VECHT. | 81. NOORD HOLLANDS DIEP. |
| 33. Kanaal van NEDERHORST
DEN BERG. | 82. ZUID HOLLANDS DIEP. |
| 34. VECHT BENEDEN WEESP. | 83. HARING VLIET. |
| 35. OUDE RIJN. | 84. HELLEGAT. |
| 36. LEIDSE RIJN. | 85. OOST HELLEGAT. |
| 37. AAR KANAAL. | 86. WEST HELLEGAT. |
| 38. ZIJL. | 87. VOLKERAK. |
| 39. NIEUWE RIJN. | 88. De KRAMER. |
| 40. GALGEWATER. | 89. De GREVELINGEN. |
| 41. RIJN. | 90. De HALS. |
| 42. MALLEGAT. | 91. Het SPRINGERSDIEP. |
| 43. Het KANAAL. | 92. BROUWERSHAVENGAT. |
| 44. Het KATWIJKSUITWATE-
RINGSKANAAL. | 93. ZIJPE. |
| 45. AMSTEL. | 94. MASTGAT. |
| 46. IJ. | 95. WITTE TONNEN. |
| 47. AFGESLOTEN IJ. | 96. De KEETEN. |
| 48. BUITEN IJ. | 97. De ROOMPOT. |
| 49. De KAAG. | |

1
500 000

